



## SOMMAIRE

Editorial.....	p. 1 et 2
CR du conseil municipal.....	p. 3
<b>Informations municipales</b>	
▫ Réunions publiques.....	p. 4
▫ RAM.....	p. 5
▫ Feux de jardin.....	p. 6
<b>Vie locale</b>	
▫ Don du sang.....	p. 7
▫ Nouveaux Poizatiers.....	p. 7
<b>Travaux communaux</b>	
▫ Rues Ravel / Dukas.....	p. 8
▫ Changement Rue C. Debussy...	p. 8
<b>Intercommunalité</b>	
▫ CA de la Métro.....	p. 10
<b>Associations..... Animations, Loisirs...</b>	
▫ Centre socioculturel.....	p.14 et 15
<b>Le coin de la bibliothèque....</b>	
▫ Mangas.....	p.16
<b>Info - services.....</b>	p. 19
<b>Poizat culture.....</b>	p. 20

## Relancer le PEL...

En 2009, la « Récré » aura 10 ans. Dix ans d'existence, de réflexion, d'évaluation et de réajustement. La « Récré » tout d'abord simple idée est devenue au fil du temps l'un des dispositifs du PEL, **Projet Educatif Local**, qui définit l'ensemble de la politique enfance-jeunesse et vie associative de la commune.

Poizat a été l'une des toutes premières communes de l'agglomération grenobloise à lancer le **Projet Educatif Local**. La réflexion a commencé en 1999 et sa mise en œuvre s'est étendue jusqu'en 2002.

Le PEL, défini et impulsé par les Elus, fixe les actions socio-éducatives, culturelles et sportives de la commune. Elles visent à :

- améliorer les apprentissages et la vie de l'enfant et du jeune poisatier,
- mettre en place un réseau local entre partenaires éducatifs,
- utiliser au mieux les ressources, les équipements et les services existants de la Commune,
- permettre à tous l'accès aux activités éducatives, sportives, culturelles et sociales,
- veiller à ce que l'enfant et le jeune soient au centre du projet,
- s'appuyer sur les partenaires éducatifs (famille, école, associations) pour accompagner l'enfant et le jeune,
- prendre en compte, dans la conception du projet, l'évolution démographique et sociologique de la population de notre commune.

Pour que ces intentions politiques soient effectives, nous avons fait le choix, en 2001, de confier la mise en œuvre du PEL aux « Francas de l'Isère », association d'éducation populaire. Le service municipal du CSCS dispose donc principalement de salariés de cet organisme pour appliquer et mettre en place les actions du PEL.

### Dans ce numéro :

- **Plaquette des risques industriels majeurs**
- **Programme de la Semaine Solidarité Internationale**

## Edito... suite

Aujourd'hui le PEL doit être évalué car les données nationales ont changé par rapport à 1999 :

- désengagement de l'Etat
- baisse de ses subventions
- transfert de ses compétences aux collectivités territoriales.

Ceci a forcément des répercussions au niveau local car nous devons sans cesse nous adapter et faire d'importants efforts pour maintenir une politique socio-éducative de qualité, ouverte, partagée, et accessible à tous.

Cette nouvelle situation nous conduit à nous interroger sur l'offre éducative d'aujourd'hui et sur son évolution afin de maintenir un service de qualité à nos enfants. L'offre éducative est-elle suffisante et cohérente par rapport au PEL existant ? Quelles évolutions la Commune peut-elle envisager pour améliorer et faire évoluer le PEL dans l'avenir ?

Face à ces questions, nous avons décidé de réadapter notre PEL, qui pourrait s'articuler autour de trois axes :

- le **bien être de l'enfant**, à l'école, au Centre des Loisirs et dans la commune en général
- un **cadre de vie sain et serein** (environnement, déplacement.)
- le **fort tissu associatif**, toujours très présent dans la commune.

Ces trois axes ne sont pas exhaustifs et pourront s'enrichir de vos propositions.

La démarche du Conseil Municipal de Poizat a toujours été basée sur une réflexion participative de tous, déjà très présente dans les « Comités Consultatifs ».

Cette démarche devra être poursuivie en regroupant et écoutant l'ensemble des partenaires de l'éducation que sont la famille, l'école, les associations et les citoyens, tout en veillant à ce que l'enfant et le jeune soient au centre de notre réflexion.

C'est en créant ce lien entre nous et en impliquant les habitants de notre commune que nous définirons un PEL juste, cohérent et correspondant bien aux spécificités de Poizat.

**Ludovic BUSTOS**  
**Adjoint au Maire**

## Conseil Municipal du 6 octobre 2008

Le Conseil Municipal de la commune de Poisat (Isère), s'est réuni en séance publique le lundi 6 octobre 2008, à 20 heures, salle du Conseil.

**Présents** : M. Jean-Marc Uhry, Maire - MM Bernard Bouhet, Yves Arnal, Claude Sirand, Jean-Louis Minard, Ludovic Bustos, Adjoint. Mmes Marie Chaix, Françoise Gauthier, Sandrine Menduni, MM David Wager, Francis Dal, Mme Micheline Burgun, M. Charles Hamon, Mme Nelly Pugnale, Conseillers Municipaux.

**Absents** : M. Hervé Fanton, Mmes Nicole Oléi, Martine Donnet, MM Gilbert Allouard, Eric Arnol, Conseillers Municipaux.

**Pouvoirs** : M. Fanton à Mme Burgun  
Mme Oléi à Mme Chaix  
Mme Donnet à Mme Pugnale  
M. Arnol à M. Sirand.

**Secrétaire de séance** : Mme Gauthier

En préambule de séance, l'Agence Locale de l'Energie dresse le bilan énergétique de la commune de l'année 2007. Il est décidé de mettre en place un plan climat local avec des objectifs précis chaque année.

Le Compte rendu du conseil municipal du 4 septembre 2008 n'appelle aucune remarque.

Les questions suivantes sont adoptées à l'unanimité des présents avec quatre pouvoirs de M. Fanton, de Mmes Oléi et Donnet et de M. Arnol.

### URBANISME

Présenté par M. Jean-Louis Minard, Adjoint Délégué,

- Le bilan de la concertation menée pendant toute la durée de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et l'arrêt du projet de PLU.

### FINANCES

Présentés par M. Bernard Bouhet, Adjoint Délégué,

- le versement d'une subvention de 300 € au Collectif Solidarité Internationale pour financer les actions organisées dans le cadre de la semaine internationale qui se déroulera du 15 au 23 novembre 2008 sur le thème des « Migrations »,
- les virements de crédits sur le budget principal nécessaires au versement de la subvention au Collectif Solidarité Internationale,

- l'autorisation au Maire pour signer le compromis et l'acte de vente du bâtiment situé à Poisat 2, rue Hector Berlioz et destiné à des logements et à un équipement public, ainsi que toutes les pièces afférentes au dossier ; engager les négociations auprès des établissements bancaires pour obtenir les prêts nécessaires, et faire toutes les demandes de subventions correspondantes,
- la mise en conformité du budget principal 2008 par la reprise des restes à réaliser dans le budget primitif de la commune à hauteur de 170 000 €, et les écritures correspondantes,
- la mise en conformité du budget primitif 2008 de l'eau avec la réglementation en vigueur par la reprise des restes à réaliser,
- un virement de crédits sur le budget artisanal pour mise en conformité avec l'article L 2322-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### INTERCOMMUNALITE

Présentée par M. le Maire,

- la modification de l'article 9 des statuts de la Métro qui, pour assurer un meilleur équilibre dans la représentation des communes membres au sein du conseil de communauté, prévoit la règle suivante :
  - ⇒ de 0 à 20 000 habitants : 2 délégués
  - ⇒ à partir de 20 001 habitants, pour chaque tranche de 10 000 habitants : 1 délégué supplémentaire.

### PERSONNEL

Présentée par M. Bernard Bouhet, Adjoint Délégué,

- la signature d'un contrat d'apprentissage avec une jeune fille préparant un CAPA Travaux Paysagers.

### INFORMATION

M. Hamon, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport annuel des Pompes Funèbres Intercommunales.

Puis, dans le cadre de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe les membres du conseil de la signature avec la société ALPIC d'un contrat de mission de coordination sécurité et protection de la santé des travaux d'aménagement de la rue Maurice Ravel.

*Le présent compte rendu sera soumis pour validation au prochain conseil.*

# Informations municipales

## *Réunions publiques : salle du Conseil*

### **Conseil Municipal :**

**Lundi 17 novembre à 20h**

- Comité consultatif Culture :  
**lundi 3 novembre à 20h30**
- Comité consultatif Education, Enseignement  
**mardi 25 novembre à 20h30**

## ***Rencontre avec les élus***

Les élus sont à tout moment à la disposition des Poisatiers. Si vous désirez rencontrer l'un d'eux, prenez rendez-vous en Mairie.

Tél. : 04.76.25.49.75

## ***Courrier des lecteurs :***

*Si vous avez une information, une remarque, une réflexion susceptible d'intéresser nos lecteurs, transmettez votre texte à la Mairie, avant le 15 du mois précédent.*

## ***Portrait :***

*Si vous avez, dans votre entourage, une personne qui mérite d'être connue par ses talents ou ses passions (artistique, sportive, etc...), n'hésitez pas à téléphoner en Mairie au 04.76.25.92.43.*

Les articles que vous pouvez proposer pour les prochains bulletins municipaux devront parvenir si possible par courriel à l'adresse suivante :

**jacqueline.grollier@ville-poisat.fr**

ou par tout autre moyen, **avant le 15 du mois précédent.**

(ex : pour le VP de janvier, les éléments devront parvenir en mairie avant le 15 décembre).

Attention, après cette date votre article sera pris en compte dans le bulletin suivant. Il est bien sûr possible de récupérer ensuite vos disquettes en mairie.

Merci de votre compréhension.

## ***Assistantes sociales***

Quatre assistantes sociales sont à votre écoute au CENTRE SOCIAL "RENAUDIE" 16 av. du 8 mai 45 38400 ST MARTIN D'HERES.

Tél. : 04 / 76 / 25 / 09 / 45

**Lundi et jeudi** : de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

**Mardi, mercredi et vendredi** : de 13h30 à 17h.

les mardi, mercredi, jeudi, vendredi matins vous pouvez joindre le secrétariat à partir de **8h30** ou laisser un message sur le répondeur.

## ***Centre PMI*** (Protection Maternelle et Infantile)

16 avenue du 8 mai 45 à St Martin d'Hères

Tél. : 04 / 76 / 25 / 95 / 85

⇒ Consultations pour les enfants de 0 à 6 ans avec le médecin sur rendez-vous.

Lundi - mardi : 14h à 17h

Mercredi : 9h à 12h

Vendredi : 13h20 à 16h40

⇒ Permanences des puéricultrices le jeudi de 10h à 12h

⇒ Pesées des nourrissons sans rendez-vous.

- de préférence pendant la permanence des puéricultrices le jeudi matin.

- Possibilité pendant les consultations nourrissons.

## ***« Allo, Service public »***

La première réponse à vos questions administratives :

 **3939**

0,12 €/mn TTC à partir d'un poste fixe

Du lundi au vendredi de 8h à 19h

et le samedi de 9h à 14h

(Formalités... Santé... Emploi... Logement... Environnement... Travail... Justice... Consommation...).

## ***Avis d'appel public à la concurrence***

Les avis d'appel public à la concurrence concernant les marchés publics passés selon la procédure adaptée sont désormais affichés en Mairie.

## **Relais Assistantes Maternelles SUD (RAM)**



↗ Les permanences se déroulent de **9h à 12h**, salle d'activités petite enfance à l'école maternelle, **les LUNDIS, une fois par mois.**

**Les prochaines permanences :**  
**17/11 - 8/12**

↗ Les Temps Collectifs ont lieu dans les conditions suivantes :

- Les **MARDIS** de 9h à 11h (hors vacances scolaires) à l'école maternelle.
- **NOUVEAU** : à partir de janvier, une séance se déroulera au gymnase Fernand Faivre (27/01 - 24 et 31/03 - 28/04 - 26/05 - 23/06)
- La participation aux séances se fait sur inscription auprès de la responsable RAM sud, Florence Piancone-Vogel au 04.76.44.14.86

## **Réunion publique : Le service minimum à Poizat**

La grève récente dans les écoles pose de manière impérieuse les conséquences de la loi sur le service minimum assuré par les communes.

Cette loi votée sans concertation demeure très difficilement applicable et pose des problèmes de responsabilité et de sécurité.

Seule une large discussion avec les parents, les associations, les enseignants et leur syndicat, les élus permettra de mettre à jour les problèmes et à proposer une attitude cohérente et concertée.

Les élus de Poizat vous invitent :

**mardi 18 novembre  
à 20h30  
salle du Conseil**

Pour un débat sur le service minimum et le droit d'accueil.

## **16 ans, riment avec recensement**

Vous venez d'avoir 16 ans ?

Vous êtes de nationalité française.

Fille ou garçon, c'est le moment de vous faire

**RECENSER...**

**... mais comment vous y prendre ?**

Il suffit de vous rendre à la mairie, muni(e) :

- ✗ De votre carte nationale d'identité en cours de validité,
- ✗ Du livret de famille de vos parents,
- ✗ Et le cas échéant d'une copie du document justifiant de votre nationalité française,

**à partir du 1<sup>er</sup> jour de votre 16<sup>ème</sup> anniversaire ou dans les trois mois qui suivent.**

L'attestation de recensement qui vous sera remise est un document indispensable pour établir tout dossier de candidature aux examens et concours (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Par la suite, vous serez invité(e) à effectuer avant vos 18 ans votre **Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)** sur un site militaire.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

**Centre du Service National de Grenoble-Varces  
BP 107**

**38761 VARCES CEDEX**

**04.76.73.43.26**

**csn-var@dsn.sga.defense.gouv.fr**

**<http://www.defense.gouv.fr>**

## **Correspondante au Dauphiné Libéré**

Si vous avez des informations concernant la vie poisatière, vous pouvez contacter :

**Patricia YVARS au 06.71.30.73.70**

**Son courriel : [p.yvars@free.fr](mailto:p.yvars@free.fr)**

## **Cimetière intercommunal de Poizat**

Horaire d'ouverture, tous les jours :

**- de mai à septembre : 8h30 à 18h30**

**- d'octobre à avril : 8h30 à 17h30**

# Informations municipales

## ***Feux de jardin interdits***

L'arrêté municipal récent interdit toute combustion de déchets végétaux sur la commune.

Auparavant le brûlage de végétaux était autorisé à certaines heures et certains jours.

Le règlement sanitaire départemental avait formalisé cette interdiction et il fallait mettre en concordance arrêté et règlement.

Cette mesure est aujourd'hui nécessaire.

En effet, la combustion de déchets végétaux ou de bois encore très humides dégagent des particules fines inférieures à 1µg (avec des conséquences très néfastes sur la santé, cancers pulmonaires, affections cardio-vasculaires, décès prématurés).

Il faut savoir que sur notre agglomération les moyennes des taux en particules sont trois fois supérieures aux normes européennes qui nous enjoignent de prendre des mesures de réduction de ces émissions avec des sanctions possibles administratives et financières.

La prise de conscience des problèmes d'environnement doit nous conduire à appliquer cette mesure :

- soit en utilisant les déchèteries
- soit en broyant les végétaux avant épandage lorsque cela est possible.

## ***Collecte des déchets ménagers***

Une nouvelle organisation des tournées a été mise en place par le prestataire SITA MOS. Dorénavant, il vous est demandé de sortir vos poubelles **la veille ou avant 6 heures** le jour de collecte.

**Petit rappel** : pour un bon fonctionnement du ramassage des ordures ménagères, il est rappelé que les particuliers doivent s'équiper d'un bac roulant (container à roulettes) conforme. Les équipes chargées de la collecte ne sont pas tenues de relever les déchets en vrac, les sacs, ni les poubelles de type « lessiveuses ».

### **Achat poubelles normalisées :**

- Plastic Omnium (Lyon) : 04.72.76.77.72
- Structural (Claix) : 04.76.98.56.60
- Grenobloise d'équipement (Eybens)  
04.38.37.21.81

## ***Changement de trésorier***

Les finances communales ont changé de mains depuis le mois de septembre. C'est notre nouveau Trésorier Principal M. Guy Lhermitte qui prend le relais.

M. Guy de Lambert nous quitte après deux ans de bons et loyaux services pour notre commune, afin d'exercer d'autres fonctions.

Nous souhaitons une bonne chance à nos deux trésoriers.

## ***Cérémonie du 11 novembre***

La commémoration de l'Armistice du 11/11/1918 se déroulera avec la participation de l'Harmonie d'Eybens :

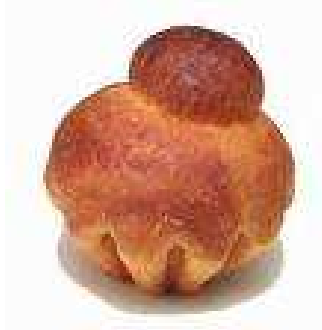
**mardi 11 novembre  
à 10h**

Avec dépôt de gerbe devant la mairie.

## ***Retraités CNRACL***

Merci aux anciens membres du personnel de la fonction publique de s'assurer de leur inscription sur les listes électorales de la CNRACL affichées en mairie et de vérifier leur adresse en vue des élections du conseil d'administration qui aura lieu en décembre.

## **Recette...des brioches... au profit de l'association ESPOIR Isère contre le Cancer**



### **Le cancer : la maladie à combattre**

L'association ESPOIR remercie les bénévoles de Poisat pour leur participation à la vente de brioches les 17 et 18 octobre, ainsi que notre aimable boulanger M. Yvan Thibault qui nous a confectionné, comme à son habitude, d'excellentes brioches. Un grand merci également aux nombreux acheteurs.

Cette vente a rapporté à l'association **650 €**.

### **L'objectif 2008 est le suivant :**

- ☞ **acheter du matériel médical,**
- ☞ **aider la recherche,**
- ☞ **améliorer le confort des malades,**
- ☞ **attribuer un fonds de solidarité pour aider les familles en difficulté, sur dossiers présentés par une assistante sociale,**
- ☞ **mettre à disposition des soins et beauté au service des patients opérés en cancérologie dans les cliniques de la région.**

Encore merci pour votre générosité qui permettra à l'association de poursuivre la lutte contre ce fléau : le cancer.

Rendez-vous l'année prochaine !!!

## **Don du sang**

Pour la troisième fois, une collecte de sang est organisée sur notre commune :

**le lundi 24 novembre  
de 17h à 20h**

Salle Léo Ferré (à côté de la bibliothèque) pour l'inscription et la collation.

Le camion de collecte se trouvera sur la Place Gérard Philipe.

## **Accueil des nouveaux Poisatiers**

Une rencontre d'information pour les nouveaux Poisatiers (arrivés depuis octobre 2007) est organisée autour d'un pot amical le :

**jeudi 13 novembre  
à 18h en Mairie**

A cette occasion, vous pourrez vous entretenir avec les élus et les président(es) des différentes associations.

Pour une meilleure organisation, nous vous demandons de bien vouloir confirmer votre présence avant le 7 novembre au 04.76.25.92.43

## **Repas de nos anciens**

Le traditionnel repas avec animation est proposé aux retraités de la commune par le CCAS. Il se déroulera cette année **le 18 janvier**.

Tout le monde attend ce jour avec impatience pour se retrouver autour d'un bon repas et danser, chanter comme il se doit pour fêter cette nouvelle année.

# Vie locale

## ***Sécurisation des abords de l'école : changement d'habitudes le 6 novembre !***

Concernant la modification des règles de circulation **rue Claude Debussy**, la phase de concertation s'est achevée avec la réunion publique qui s'est tenue le 9 octobre.

L'accueil très favorable que les Poisatiers ont réservé au projet nous permet de passer maintenant à la mise en place concrète.

C'est donc dès le **jeudi 6 novembre au matin**, jour de rentrée scolaire après les congés de la Toussaint, que les modifications suivantes prendront effet :

- **fermeture de l'accès à la rue Debussy en venant de l'avenue d'Eybens** ; seuls les piétons et vélos pourront franchir les obstacles mis en place,
- **maintien du sens interdit côté place du 8 mai 1945** ; celui-ci s'imposera à tout véhicule à l'exception des cycles, des riverains et des services.

La collecte des ordures se fera aux extrémités de la rue Debussy.

Le stationnement des véhicules interdits d'accès rue Debussy se fera sur la place du 8 mai 1945, la rue Hector Berlioz ou l'avenue Hippolyte Lhenry.

Ces mesures feront bien entendu l'objet d'un arrêté du Maire. La police municipale se montrera vigilante pour que ces nouvelles règles soient appliquées par tous dans l'intérêt de la sécurité des enfants.

Nous invitons donc dès à présent chacun à adapter ses habitudes, la meilleure solution étant naturellement de **limiter au maximum l'emploi de la voiture** pour accompagner ou venir chercher les enfants !

C'est tout le sens du **projet Pédibus**, dont l'étude vient d'être lancée, que de proposer dans le courant de l'année scolaire une alternative sympathique et sûre pour se rendre à l'école sans voiture. Nous aurons l'occasion de vous tenir régulièrement au courant de l'avancement de ce projet auquel nous souhaitons associer toutes les bonnes volontés !

**Hervé Fanton**

*Conseiller municipal en charge des déplacements*

## ***Travaux communaux***

### **Suite des travaux..... rues Maurice Ravel et Paul Dukas**

Durant le mois de novembre, vont s'achever les travaux d'enfouissement des réseaux secs et des branchements d'eau potable, ensuite le décaissement de la voirie et la mise en place des bordures s'effectueront.

Pendant cette période, la rue Maurice Ravel sera barrée et une déviation sera mise en place par une signalisation adaptée.

Nous vous conseillons d'éviter ce secteur de la commune et vous remercions pour votre compréhension.

### ***Petits rappels.....***

### ***Location de la salle Vigier***

Après divers constats regrettables, salle non codée, vaisselle non rangée, tables sales, utilisateur revenant le lendemain, etc..., nous vous rappelons quelques règles importantes pour l'attribution de cette salle.

Elle accueille 90 personnes maximum. La réservation se fait 15 jours avant la date d'utilisation. La remise des clés et l'inventaire se déroulent soit le vendredi soir soit le samedi matin.

La location prend effet le **samedi dès 8h** et se termine impérativement le **dimanche à 1h** du matin. **En aucun cas le demandeur ne retournera dans la salle le dimanche en journée.**

L'utilisateur doit veiller à ce que le niveau sonore soit modéré afin de ne pas perturber le voisinage, et inciter ses convives à respecter le sommeil des habitants au moment de leur départ (claquement de portes, conversations prolongées...).

En fin de festivité, un balayage complet avec si besoin nettoyage du sol à l'eau uniquement, nettoyage des tables et rangement du mobilier devront être effectués.

Puis fermeture de toutes les issues, et **mise sous alarme impérativement.**



## Vie locale

### ***L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)***

#### La première étape est franchie

Après une dernière présentation du projet en réunion publique le 23 septembre, le Conseil Municipal du 6 octobre a tiré le bilan de la concertation et a arrêté le projet du PLU.

La concertation très large a associé depuis le lancement de la démarche en octobre 2003, l'ensemble des acteurs du territoire, les habitants, les associations, les élus et les techniciens pour arriver à un projet partagé.

Le projet du PLU va maintenant être soumis aux personnes publiques associées, aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale directement intéressés, avant de faire l'objet d'une enquête publique, pendant laquelle tous les Poissitiers pourront s'exprimer.

L'approbation du PLU en Conseil Municipal devrait aboutir avant l'été 2009, en fonction du calendrier suivant :

#### ***Octobre 2008 à janvier 2009***

Consultation des PPA : trois mois de délai légal maximum pour consultation des personnes publiques associées.

#### ***Janvier 2009***

Saisie du Tribunal Administratif par M. le Maire : demande de désignation du commissaire enquêteur un mois minimum avant ouverture de l'enquête publique.

#### ***Février 2009***

Publication de l'avis d'enquête publique : quinze jours minimum avant ouverture de l'enquête.

#### ***Mars - avril 2009***

Enquête publique : déroulement de l'enquête publique (un mois) - Rapport du commissaire enquêteur (un mois).

#### ***Mai - juin 2009***

Adaptation des documents : dépouillement et retour de l'enquête publique.

#### ***Juin - juillet 2009***

Approbation du PLU : délibération du Conseil Municipal pour approbation du PLU.

## Informations générales

### ***Au Secours Catholique, les enfants croient en votre solidarité***

Voici 60 ans que le Secours Catholique organise, pour les enfants des familles qu'il accompagne, des vacances dans des familles d'accueil. 60 ans que la mixité sociale se vit à chaque vacances et que des liens se nouent entre des enfants, entre des familles. 60 ans qu'une solidarité concrète, active, se met en place chaque été pendant un temps d'ouverture à l'autre, de découverte pour chacun d'une autre réalité du monde, un temps d'apprentissage du respect de l'autre, un temps de repos pour les enfants et leurs familles.

Cette fraternité, le Secours Catholique y croit et la développe dans toutes ses actions et notamment celles qui concernent les enfants et leurs familles : **vacances des enfants, vacances en famille, accompagnement scolaire, accompagnement budgétaire des familles qui offre l'occasion de partager aussi les problèmes éducatifs, familiaux....**

En Isère, chaque été, plus d'une quarantaine de familles accueillent ainsi un ou deux enfants de 4 à 10 ans durant 2 à 3 semaines. Les plus grands (une soixantaine) partent en camps. Et cet été, 26 familles sont parties en vacances en camping ou dans un gîte, permettant à 61 enfants de vivre comme les autres un temps de repos et de retrouvailles familiales.

Tout au long de l'année, ce sont **88 enfants qui ont été accompagnés dans leurs études et leurs familles aidées dans leurs rapports avec l'école**. Ce sont aussi près de 250 familles soutenues financièrement, un nombre qui va hélas croissant !



**Les 15 et 16 novembre 2008**, aura lieu la Collecte Nationale annuelle du Secours Catholique. Une occasion pour chacun de soutenir financièrement cette solidarité vécue par près de **800 bénévoles sur le département**. Vous pouvez nous faire parvenir votre don directement, par courrier, ou via notre site internet. Nous croyons en votre solidarité.

Les enfants aussi.

**Secours Catholique - 10 rue Sergent Bobillot  
38000 Grenoble  
Tél. : 04 76 87 23 13  
www.secours-catholique.org**

## ***Le Compte Administratif 2007 de la METRO***

Comme chaque année, le Conseil Communautaire de la METRO a adopté le Compte Administratif de l'année précédente. Document de synthèse, il expose les résultats de l'exécution du budget qui avait été voté : il reflète la réalité des recettes et dépenses et c'est au travers de ce document que l'exécutif rend compte de sa gestion. Rappelons à cette occasion que le budget primitif n'est en réalité qu'une prévision, et fait d'ailleurs l'objet, au cours de l'exercice budgétaire, de plusieurs ajustements (votes de décisions modificatives, voire d'un budget supplémentaire).

Seuls les principaux éléments du budget principal et du budget annexe « assainissement » sont présentés dans cet article.

Les recettes de fonctionnement de la METRO ont atteint plus de 306 M€. La taxe professionnelle unique (TPU, portée au taux de 21,48%) a constitué la plus grande partie de la ressource fiscale de la communauté d'agglomération (172 M€). La dotation globale de fonctionnement, versée par l'Etat, s'est montée à 81,5 M€. Pour sa part, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères a représenté une ressource de 18,45 M€ (couvrant la charge de la collecte, mais pas du traitement des déchets).

Parmi les dépenses de fonctionnement, il convient de signaler que le reversement direct aux communes s'est élevé à plus de 142,2 M€.

L'encours de dette de la METRO était de 337,5 M€ au 31 décembre 2007, en augmentation de 42,5 M€ par rapport à 2006.

Les priorités de la Métro pour l'année 2007 se sont traduites par les dépenses suivantes :

- ⇒ 44,8 M€ pour le développement durable dont 43,5 M€ pour les services publics environnementaux et 1,3 M€ pour des actions transversales en faveur de l'environnement ;
- ⇒ 38,6 M€ pour les déplacements ;
- ⇒ 21,2 M€ pour l'habitat et la politique de la ville ;
- ⇒ 19,3 M€ pour l'emploi et le développement économique.

Au total, le compte administratif du budget principal de la METRO (en millions d'euros) s'est élevé à :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Investissement	174,5	160,1	-14,4
Fonctionnement	286,3	306,8	20,5

Pour sa part, celui de l'assainissement (en millions d'euros) qui est le plus important budget annexe, s'est élevé à :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Investissement	21,9	16,5	-5,4
Fonctionnement	20,3	32,1	11,8

Le compte administratif 2007 de la METRO, comme celui de la commune de POISAT, est tenu à disposition des habitants qui peuvent le consulter en Mairie.

**Bernard BOUHET**  
**1<sup>er</sup> Adjoint**

**Co-président de la commission des finances de la METRO**

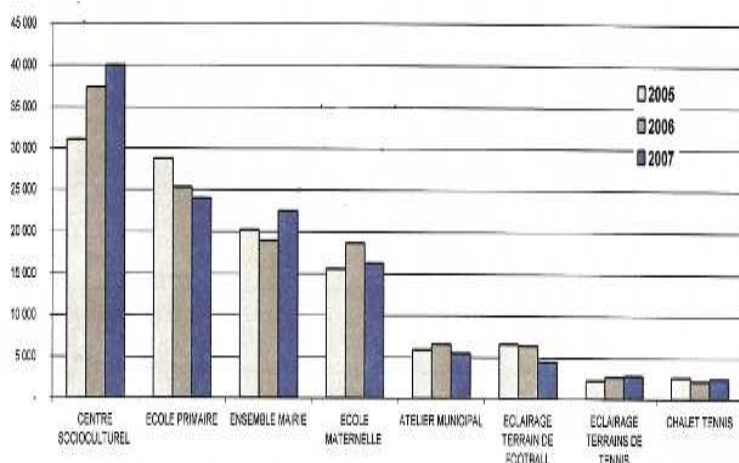
## Rapport sur les consommations en énergies de la commune

Lundi 13 octobre l'ALE (Agence Local de l'Energie) a présenté son rapport sur les consommations en énergies faites sur la commune. Les consommations sont découpées sur plusieurs types d'énergie :

### Electricité :

Les consommations d'électricité liées aux bâtiments s'élèvent à 119 769 kWh en 2007. Elles sont globalement stables (+ 0,1%) par rapport à 2006.

#### Consommation d'électricité des principaux bâtiments communaux (Années 2005 à 2007)



#### Les points négatifs :

- une augmentation de 19% sur l'ensemble mairie, cette augmentation est probablement liée à un usage plus important de la salle des fêtes (peu utilisée en 2006, en raison des travaux)
- le centre socioculturel a une augmentation de 7,1%, cette augmentation suit celles de 2006 et de 2005. Il est important d'identifier la cause de cette augmentation.

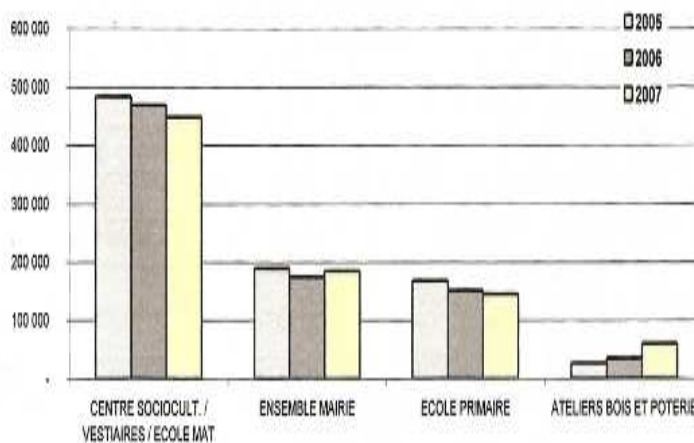
#### Les points positifs :

- baisse de 30% éclairage terrain de football, baisse liée à une utilisation moins intensive les soirs.
- baisse de 16% atelier municipal, la raison de cette baisse n'est pas encore identifiée
- baisse de 13% au niveau de l'école maternelle, cette baisse est le résultat de la fermeture d'une classe.

### Gaz :

Les consommations de gaz naturel s'élèvent à 771 507 kWh en 2007. Elles sont en diminution de 0,3% par rapport à 2006.

#### Consommations de gaz naturel des principaux bâtiments communaux (Années 2005 à 2007)



#### Les points négatifs :

- une augmentation de 71% sur l'atelier bois et poterie, cette augmentation est due à une utilisation plus importante depuis 2007.
- l'ensemble mairie note une augmentation de 5,7% probablement liée à un usage plus important de la salle des fêtes.

#### Les points positifs :

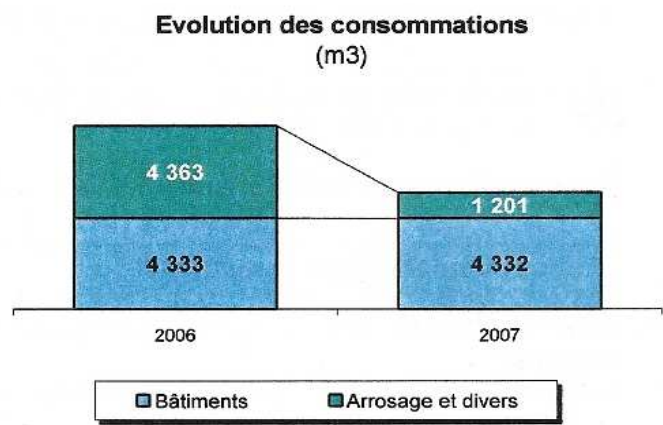
- baisse de 4,4% du centre socioculturel / vestiaires / école maternelle, certainement le résultat de la fermeture d'une classe.
- baisse de 4% au niveau de l'école primaire, cette baisse n'est pas identifiée.

**Eau :**

Les consommations en eau se découpent en deux parties :

L'arrosage :

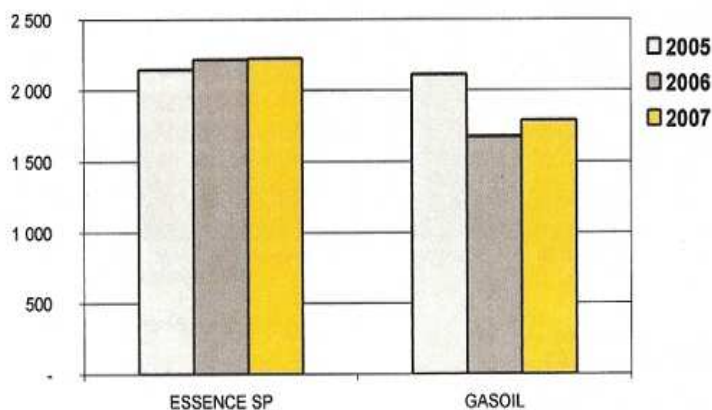
La consommation d'eau sur la période de novembre 2006 à novembre 2007, a vu une baisse de 36,4% (- 3 163m3). Cette forte baisse est liée au stade de football qui n'a pas été arrosé en 2007 en raison de la météo et de plusieurs réparations de fuites.



**Energie fossile :**

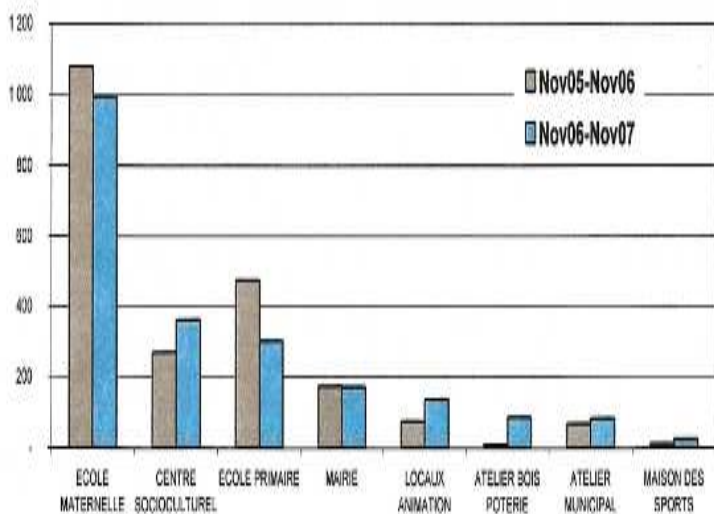
Les consommations globales de carburants s'élèvent à 4 021 litres en 2007. Elles ont augmenté de 3,2% (124 litres) par rapport à 2006.

**Consommations (litres) de carburant des véhicules - Années 2005 à 2007 -**



Les bâtiments :

La consommation des bâtiments reste globalement stable.



**Conclusion :**

Beaucoup d'efforts ont été réalisés et bien d'autres sont encore à faire, notamment sur l'utilisation des véhicules communaux qui restent un point noir et sur la consommation de gaz naturel au centre socio-culturel / vestiaires / école maternelle.

Toutefois, la commune reste en dessous des moyennes nationales, à savoir une consommation de 18 kWh / habitant pour 36 kWh au niveau national.

Merci à l'ALE pour cette étude et à l'année prochaine pour une autre synthèse.

**David Wager**

*Conseiller Municipal chargé de la Maîtrise d'énergie*

# Associations... Animations, Loisirs...

## **Club des Edelweiss (section UNRPA)**

### Animations à venir :

- 5 novembre à 15h : « Les princes de l'opérette » au Prisme de Seyssins.
- 14 novembre à 14h : Assemblée Générale (ouvert à tous) - salle du 8 mai 45
- 5 décembre : Organisation d'un loto (ouvert à tous)
- 14 décembre : repas chez « Tradi Croc » à Poizat

Pour chaque animation vous serez avertis par une petite invitation personnelle.

La Commission Loisirs

## **Gymnastique revigorante... au Club des Edelweiss / ASTA**

(Association Sportive du 3ème âge)

Vous avez 60 ans et plus, vous voulez entretenir votre forme physique et morale, vous êtes libre **le jeudi de 16h à 17h**

Rejoignez-nous tous les jeudis dans la salle Barbara (au-dessus de la salle Vigier) pour une activité tonique où les rires sont garantis.



## **Semaine de la solidarité internationale**



**du 17 au 22 novembre**

Par le Collectif Eybens-Gières-Poisat-Venon  
"Les migrations"

### **Programme à Poizat :**

**du lundi 10 au vendredi 14 novembre**

exposition « Demain le monde »  
Hall de la Mairie

**jeudi 20 novembre à 20 h 30** : film « Little Sénégal » de Rachid Bouchared, 2000, 1 h 38

« Passionné par l'histoire de son peuple, Alloune, un guide du musée africain *La Maison des Esclaves* à Gorée, part en pèlerinage pour retrouver les descendants de ses ancêtres aux Etats-Unis.

Cet émouvant voyage va le mener des côtes de Caroline du Sud au quartier de Harlem où vit la communauté africaine *Little Sénégal...* »

**Espace culturel Léo Lagrange**  
entrée libre

Pour le reste du programme dans les autres communes, voir la plaquette ci-jointe de la Semaine de la Solidarité Internationale.

## **Halte garderie Bout'chou**

Votre bout'chou a de 0 à 3 ans ! Il ne vous laisse pas souffler 5 minutes pour faire les courses, le ménage...

Avez-vous pensé à la halte garderie ? Des places sont disponibles à la journée ou à la demi-journée.

Vous pouvez nous contacter au 04.76.25.53.33

### **Nous recherchons.....**

Vous avez des jouets, des CD de musique qui vous encombrant ?

Avez-vous pensé à faire ce don à l'association Bout'chou, les enfants vous le rendront en milliers de sourires.

Courriel : [hboutchou@voila.fr](mailto:hboutchou@voila.fr)



# Centre Socio-Culturel et Sportif

Service enfance-jeunesse et vie associative

## Le centre des Loisirs...

**A la Récré, le lundi soir, c'est sportif !**

Après l'école le lundi, nous allons tous au Gymnase Intercommunal Fernand Faivre à Eybens. Nous prenons un petit goûter énergisant pour reprendre des forces.

Nicolas (Coordinateur jeunesse et sports du CSCS) nous présente les différents ateliers : parcours de motricité, jeux de cerceaux et atelier basket. Après les vacances, nous découvrirons d'autres sports...

Voici quelques photos...



Albin, Amaury, Michaël, Alexis, Louen et Florian perfectionnent leurs tirs... pour finir sur un match rythmé !



Alors que Nathan se repose...



Claire, Violette, Aurélie et Alizée préfèrent le saut à l'élastique !

**Le mercredi,  
Les séances « Voir Ensemble »  
au Méliès continuent !**

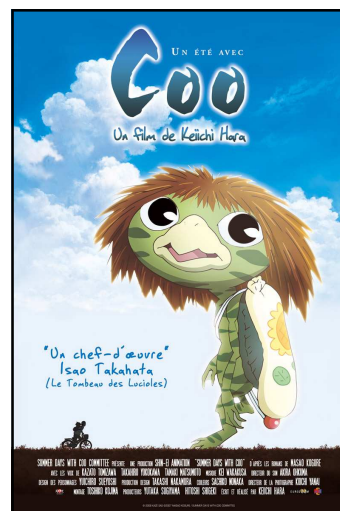
Nos critiques en herbes, Fabien F., Sarah J., Alexis G., Miléna S., Alexandre S., Elisa V. accompagnés de notre animateur cinéaste, Jean-Michel, vous présentent ce mois-ci « **Un été avec Coo** » de Keishi Hara, qu'ils ont découvert ce mercredi 15 octobre au Méliès.

Le film durant 2 h 15, le débat habituel n'a pu avoir lieu. Les enfants ont reçu un dossier à compléter à chaque séance pour être incontournables au prochain repas de famille !

### L'histoire :

Kôichi, jeune écolier en primaire, découvre par hasard une mystérieuse pierre en bordure de rivière. Intrigué, le jeune garçon emporte l'objet jusque chez lui afin de le laver. Il réveillera ainsi un jeune kappa, une créature de l'eau provenant des mythologies japonaises ancestrales.

Toute la famille se décide à adopter ce curieux hôte, mais les nouvelles vont vite, et bientôt toute la ville cherche à découvrir qui est cette créature recueillie par les Uehara. Inquiète, la frêle créature décide d'entreprendre un voyage avec Kôichi pour retrouver ses semblables qui semblent avoir disparu. C'est le début d'une belle aventure...



« Même si le film durait 2h, c'est passé trop vite... Il y avait tout ce qu'il fallait (NDLR : Emotions, rires, pleures... »

## Pour aller plus loin...

Avec « **Un Été avec Coo** », le cinéaste Keishi Hara signe un authentique bijou humaniste de l'animation contemporaine. A travers l'histoire d'un enfant-kappa (une créature des eaux mi-tortue mi-oiseau) confronté douloureusement au violent monde des hommes, c'est une histoire éternelle qui se décline : celle des instincts naturels confrontés à la froideur et à la rigidité du monde que nous créons à notre image. Rappelant parfois « Pomoko » de Isao Takahata, par sa fougue et son récit d'une richesse incroyable, (vu par les enfants du groupe VOIR ENSEMBLE de l'année dernière), le film de Keishi Hara sait s'affranchir de ses modèles pour nous proposer la plus belle des aventures, la rencontre entre deux êtres que tout oppose et qui vont apprendre à se connaître l'espace d'un été.

### A noter :

La thématique du 1<sup>er</sup> cycle est « l'animation d'aujourd'hui ». Voici les prochaines séances : Mercredi 12 novembre, **Le bal des Lucioles** séance en présence des réalisateurs.

Mercredi 3 décembre, **Mia et le migou** de J.R. Girerd. Avant-première en présence du chef animateur.



Pour tout savoir sur les films d'animation, n'hésite pas à t'inscrire au Centre des loisirs du CSCS. Il reste quelques places...

### Le mercredi, les enfants sont aussi acteurs !

Dans le cadre de la semaine du goût, les enfants sont allés faire le marché à Eybens pour préparer les dégustations de l'après-midi. Nos « p'tits chefs » ont concocté des cakes chèvre-tomates séchées, gâteaux en tout genre et ont présenté chocolats, fromages et saucissons qu'ils n'ont pas manqué de savourer avec leurs parents !

Certains participent au concours international sur les droits de l'enfant « Agis pour tes droits » proposé par les Francas.

*Le Concours d'affiches est une occasion pour les enfants et les jeunes de réfléchir au respect et à la mise en œuvre de leurs droits. Il s'agit de mettre cette réflexion en images, en interpellant, en dénonçant et/ou en apportant une solution à la situation, et ainsi de faire avancer les Droits de l'Enfant et, de fait, les Droits de l'Homme.*



Cyrielle et Roxanne, 2 animatrices du mercredi ont commencé cette approche autour du livre « Pour chaque enfant, un monde meilleur » de Bruce Mc Nally, dans la collection « Enfants du monde ». Suite à cette lecture, un échange s'est mis en place avec un groupe d'enfants de 4 à 6 ans (Mélanie, Vincent, Loan, Thi-Vin, Nathan) et une illustration est née avec pour slogan :

**« Nos droits, eux, ne sont pas faits de craies ! »**

**Pendant les vacances d'automne**, parmi d'autres projets, un stage spécial « Agis pour tes droits » aura lieu le lundi 3, le mardi 4, et le mercredi 5 novembre de 10h à 12h. Les enfants de 7-10 ans et les 10-13 ans seront accompagnés par Jean-Michel.

Aude et l'équipe d'animation participent également. Si vous souhaitez nous rejoindre pour transformer le monde autour de vous, merci de vous renseigner au CSCS.



**Pour que toutes leurs grimaces ne nous fassent que sourire !**

Laetitia R., coordinatrice enfance et l'équipe du CSCS

### « à la découverte du manga » pendant « Lire en Fête »



Ce samedi 11 octobre, c'était « Lire en Fête » à la bibliothèque Georges Brassens...

et puisque le thème proposé cette année était la littérature jeunesse, les enfants étaient conviés à parler des mangas qu'ils adorent et les adultes qui ne les aiment pas, à venir les écouter.

Une vingtaine de personnes de tous âges a répondu à l'invitation.

Première surprise : ces livres se lisent à l'envers, enfin à « notre » envers parce que pour les japonais, c'est bien de l'endroit qu'il s'agit !

Etonnante histoire que celle du manga : né au Japon, descendant de l'estampe, nommé ainsi pour la 1<sup>ère</sup> fois au XVII<sup>e</sup> siècle, ayant acquis sa forme actuelle avec Tezuka qui s'est beaucoup inspiré des dessins animés de ... Walt Disney, arrivé en France dans les années 80...

Cette longue histoire était racontée par la superbe exposition prêtée par la Bibliothèque Départementale de l'Isère et présentée dans la salle Léo Ferré.

Quelques séries de mangas pour adultes et enfants avaient été achetées et étaient proposées au prêt.

Puis Jessica a présenté avec beaucoup d'enthousiasme et de sensibilité la série qu'elle apprécie le plus : *Fruits Basket*.

Hugo a parlé de *Ippo*, Sylvie de *Histoire couleur terre* et Marie-Béatrice du *Gourmet solitaire*.

Ensuite des dessins ont circulé : Dimitri, dessinateur amateur et passionné, présentait ses bandes dessinées ; il fut vite très entouré par les enfants et certains eurent même un dessin dédié.

Enfin, dans une joyeuse animation, grands et petits ont goûté les beignets de crevette, les biscuits au sésame, au soja et quelques douceurs au gingembre.

En somme, un « Lire en Fête » réussi, amical et sans prétention : certains réfractaires sont repartis, sinon convaincus, au moins tentés d'essayer cette littérature.

### Quelques mangas à la bibliothèque :

Pour enfants

Hiraku no go (3 tomes)

Last quarter (3 tomes)

One piece (3 tomes)

Ultramaniac (5 tomes)

Yakitate Ja-Pan, un pain c'est tout (3 tomes)

Kimishika iranai (2 tomes)

Pour adultes

Monster (2 tomes)

La musique de Marie (2 tomes)

Histoire couleur terre (3 tomes)

Le sommet des dieux

Le gourmet solitaire



### « Petites lectures sur le pouce »

Vous avez lu quelque chose qui vous a plu, charmé, amusé, transporté...

le passage d'un roman, une nouvelle, un article, un poème...

venez à la bibliothèque pour le lire

**samedi 15 novembre  
à 10 h**

Vous pouvez venir aussi seulement pour écouter d'autres lecteurs !

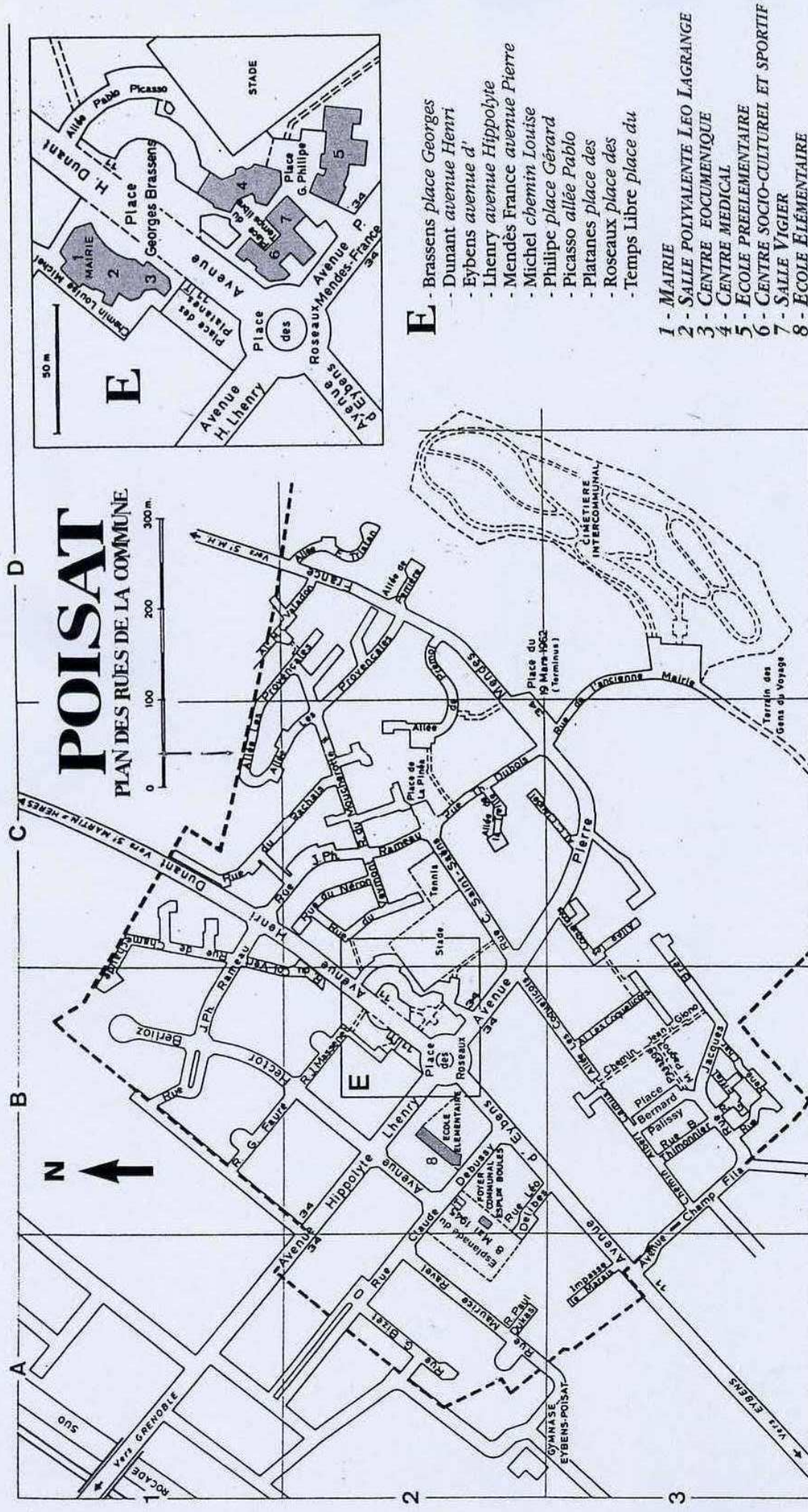
C'est sans prétention littéraire, juste pour le plaisir, une heure de détente, une heure hors du temps !

**Entrée libre**



# POISAT

## PLAN DES RUES DE LA COMMUNE



- Ancienne Mairie rue
- Berlioz rue Hector
- Bizet rue Georges
- Brel rue Jacques
- Camus chemin Albert
- Chamechaude rue de
- Champ Fila avenue
- Char rue René
- Claudel allée Camille
- Col Vert rue du
- Coquelicots allée les
- Debussy rue Claude
- Délibes rue Léo
- Dix neuf Mars 1962 place du
- Dubois rue Théodore
- Dukas rue Paul
- Eiffel rue Gustave
- Fauré rue Gabriel
- Giono chemin Jean
- Huit Mai 1945 esplanade du
- Lhenry avenue Hippolyte
- Marais impasse le
- Massenet rue Jules
- Moucherotte rue du
- Néron rue du
- Pagnol passage Marcel
- Palissy place Bernard
- Perrière allée de
- Pinça place de la
- Prémol allée de
- Provençales allée les
- Rachais rue du
- Rameau rue Jean-Philippe
- Ravel rue Maurice
- St-Saëns rue Camille
- Thimonnier rue Barthélémy
- Treille allée de la
- Tristan allée Flora
- Valadon allée Marie-Clémentine
- Veymont rue du

### E

- Brassens place Georges
- Dunant avenue Henri
- Eybens avenue d'
- Lhenry avenue Hippolyte
- Mendès France avenue Pierre
- Michel chemin Louise
- Philippe place Gérard
- Picasso allée Pablo
- Platanes place des
- Roseaux place des
- Temps libre place du

- 1 - MAIRIE
- 2 - SALLE POLYVALENTE LEO LAGRANGE
- 3 - CENTRE ECCOMENIQUE
- 4 - CENTRE MEDICAL
- 5 - ECOLE PREELEMENTAIRE
- 6 - CENTRE SOCIO-CULTUREL ET SPORTIF
- 7 - SALLE VIGIER
- 8 - ECOLE ELEMENTAIRE

- B 2
- A 3
- B 2
- C 2
- C 2
- B 3
- B 3
- D 2
- C 2
- D 2

- BC 2.3
- AB 2
- B 2.3
- CD 2.3
- C 2
- A 2
- B 3
- B 1.2
- B 3
- AB 2

- D 3
- B 1.2
- A 2
- BC 3
- B 3
- C 1
- B 3
- B 3
- C 3
- C 1.2



⇒ **Mairie** - 2 place Georges Brassens 38320 Poisat  
Accueil - Tél. : 04.76.25.49.75 - Fax : 04.76.25.85.97  
E.mail : mairie@ville-poisat.fr

## Téléphones des Services :

Etat Civil / Elections / Communication : 04.76.25.92.43  
Social / Logement / Restaurant Scolaire : 04.76.25.92.44  
Finances / Comptabilité / Personnel : 04.76.25.92.40  
Urbanisme / Technique : 04.76.25.92.42  
Police Municipale : 04.76.25.92.45 ou 06.77.94.45.95

## **Horaire d'ouverture au public :**

lundi et jeudi : 8h -12h et 14h -18h

mercredi : 8h -12h et 14h -17h

mardi et vendredi : 8h -12h et 13h -17h

⇒ **Centre Socioculturel et Sportif** - 2 avenue Pierre Mendès France - **Entrée du public place des Roseaux** - Accueil : 04.76.25.89.19 - Fax : 04.76.25.83.72 - contact.cscs@ville-poisat.fr - **Horaires** : Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 16h00 - 18h30, mercredi : 13h30 - 17h30.

⇒ **Agence Postale** - rue Henri Dunant. Tél. : 04.76.25.63.72 - ouverture : Lundi au vendredi 10h30 à 12h00 et 15h15 à 16h45 et samedi de 10h30 à 12h00 (Levée du courrier : en semaine à 16h et le samedi à 11h).

⇒ **Permanence juridique** : Service gratuit pour tout renseignement sur vos droits. Le 2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 17h00 à 18h15. Téléphonnez en Mairie 48h à l'avance. Tél. : 04.76.25.49.75

⇒ **Halte-garderie Bout'Chou** - place du Temps Libre. Tél. : 04.76.25.53.33

⇒ **Ecole préélémentaire** - 3 place Gérard Philippe. Tél. : 04.76.24.22.25

⇒ **Ecole élémentaire Jean Mermoz** - Rue Claude Debussy. Tél. : 04.76.24.43.20

⇒ **Collège Fernand Léger** - rue Georges Braque 38400 St Martin d'Hères. Tél. : 04.76.25.02.08

⇒ **Lycée Pablo Neruda** - 41 rue Henri Wallon 38400 St Martin d'Hères. Tél. : 04.76.25.07.22

⇒ **Bibliothèque Georges Brassens** - Place Georges Brassens - Poisat. Tél. : 04.76.25.83.71

**Horaires** : lundi et vendredi de 16h30 à 18h30

mercredi de 16h à 18h et samedi de 10h30 à 12h

⇒ **Agiremploi** : Maison Cantonale Pour l'Emploi, immeuble «Le Mermoz», 7 rue Etienne de la Boétie à Eybens. Tél. : 04.76.24.02.45

⇒ **Chom'actif** (La Maison des Chômeurs de l'Agglomération Grenobloise), 2 rue Hauquelin à Grenoble, Tél/Fax/Répondeur : 04.76.03.20.54 - e.mail : chomactif@caramail.com

⇒ **Médiation-Conciliation** : Litiges de la vie quotidienne-Permanences 1<sup>er</sup> jeudi / mois de 15h à 18h Mairie Eybens : Tél. : 04.76.60.76.00

⇒ **Centre Médical** : 11 place du temps libre  
Tél. : 04.76.24.04.81 ouverture : lundi au vendredi : 8h à 12h et 14h à 19h et samedi de 8h à 12h

• **Cabinet d'infirmières** : Muriel BRUYAT, Isabelle GAILLARD, Elodie BEVILACQUA : Tél. : 06.84.51.61.51

• **Médecins généralistes** : Ralph MULLER  
Jean-Luc PESLE  
Nathalie BEAUVAIS-VUILLOT

• **Pédicures Podologues** : Patrick GARNIER et Thierry GAUDE

• **Chirurgien Dentiste** : Florence VUILLEMOT

• **Kinésithérapeute (Méthode Mézière)** :  
Sylvie PICCHIOTTINO-COQUIN

⇒ **Pharmacie de Poisat** - Monique et Béatrice MOUTET - 10/12 place des Roseaux. Tél. : 04.76.25.51.25

⇒ **Poisat Médical Confort** - Orthopédie - Tout pour le maintien à domicile. Tél. : 04.76.62.01.93

⇒ **Orthophoniste** - Lydie FERNANDES - 17 avenue Hippolyte Lhenry. Tél. : 04.76.01.02.17

⇒ **Chiropracteur** - Fabrice BAZOT - 3 av. Pierre Mendès France Tél. : 04.76.51.16.09 sur rendez-vous

⇒ **G.M.U.R. - SAMU - Médecin de garde : 15**

⇒ **Pharmacie de garde** - Tél. : 04.76.63.42.55

⇒ **Gendarmerie : 17** ou Rue Charles Piot 38320 Eybens  
Tél. : 04.76.25.43.93

⇒ **Pompiers : 18** - Poisat est rattachée en premier appel au Centre de Secours de St Martin d'Hères - 26 rue Henri Wallon - Tél. : 04.76.62.45.75

⇒ **Régie assainissement Métro** - 2<sup>ème</sup> étage - 35 rue Joseph Chanrion 38000 Grenoble (à proximité du Forum)

• **Ouverture au public** : Lundi au jeudi 8h30/12h30 et 13h30/17h30 et le vendredi 8h30/12h30 et 13h30/16h30, tél. : 04.76.59.58.17

• **Un service d'astreinte** : en dehors de ces horaires, veuillez téléphoner au 04.76.98.24.27

⇒ **Véolia Eau** - Compteur eau - Tél. : 0 810 000 777

⇒ **Déchetterie d'Eybens** : 33 rue des Grands Champs. Tél. : 04.76.25.18.02

⇒ **Poste d'Eybens** : 89 av. Jean Jaurès 38320 Eybens. Tél. : 04.76.25.75.20 - Lundi au Vendredi 9h/12h - 13h30/18h et le Samedi 9h/12h

⇒ **Agence Locale de l'Energie** de l'agglomération grenobloise : renseignements sur maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables - 4 rue Voltaire à Grenoble - Tél. : 04.76.00.19.09

⇒ **EDF / Gaz de France** - Dépannage 7jrs/7 et 24h/24  
Pour tout problème EDF : **0810 333 338** - GAZ : **0810 433 038**  
Question sur le tarif ou sur la facture : **0810 898 178**

Tarif Première Nécessité : **0800 333 123**  
Joindre correspondant solidarité : **0800 650 309**

⇒ **TAXI de Poisat** - Thierry BUSIN - commune de stationnement (emplacement côté Mairie) - Tél. : 06.18.04.19.10

⇒ **TaxiService** - Alain GRENIER - 7 jours sur 7 à Poisat. Tél. : 06.86.23.35.32



**Poizat Culture....**

Commune de Poizat

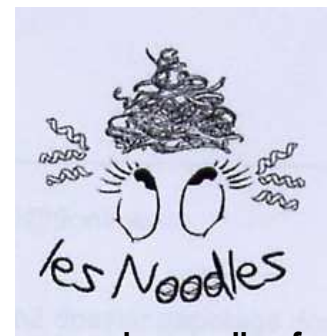
# "Papotage de pouf(e)s"

**Jeu théâtral,**

**lecture** (Gisèle Halimi, Cavanna, Brigitte Fontaine),  
**chanson et improvisation humoristique**

Elisabeth, Marilynne et Raphaëlle sont amies...  
Elles font, pour se retrouver, des « bouffes pouf », où elles partagent leurs moments intimes.  
Entre potage et papotages, entre potins et popotins, sans chichis et avec beaucoup de blabla

Ce soir là, c'est Elisabeth qui reçoit...



[www.lesnoodles.fr](http://www.lesnoodles.fr)

*« Les hommes c'est comme les gâteaux au chocolat... il vaut mieux en avoir un bon et le partager à plusieurs qu'un mauvais à manger toute seule »*

**jeudi 27 novembre**  
**20h30**

**Espace Culturel Léo Lagrange**

**par la compagnie « les Noodles »**

**Adultes : 8 €    Jeunes (à partir de 15 ans) : 3 €**

**Réservations et renseignements**  
**04.76.25.92.43**

(seulement les lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h)